



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Association loisirs indoor

Question écrite n° 32426

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les difficultés de l'association loisirs *indoor* qui représente les parcs de jeux pour enfants, les trampolines, les *laser-game*, les *bowlings*, les *kartings*, les *escape-room*, les simulations et les salles d'escalade ludique, suite aux mesures prises pour lutter contre la crise sanitaire. Par décision gouvernementale, les parcs *indoor* ont été fermés du 15 mars au 22 juin 2020, soit une durée de plus de 3 mois avec un chiffre d'affaire égal à zéro. La longue fermeture a considérablement nui à la situation financière des entreprises du secteur. Les mesures prises par le Gouvernement ont sauvé énormément d'emplois mais un problème demeure. À ce jour, le secteur n'a reçu aucun soutien des assureurs qui ont refusé la prise en charge, même partielle, de la perte d'exploitation, ni des bailleurs qui ont, dans la majorité des cas, refusé d'annuler les loyers durant cette longue période de fermeture. Parfois, la Sacem a même appliqué une hausse de ses tarifs. Face à toutes ces complications et au vu de la lente reprise de l'activité, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement sur la demande faite par l'association, à savoir, la création d'un fonds de compensation spécifique, comme l'ont obtenu les discothèques, pour éviter la fermeture des entreprises de loisirs *indoor* de proximité, véritables agents d'équilibre social au quotidien.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32426

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6404

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)